



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 30 janvier 2026

La DGA livre à l'armée de Terre les 1 000 premiers drones du combattant à coût maîtrisé

- L'entreprise française Harmattan AI a achevé en décembre 2025 la production des 1 000 premiers drones à coût maîtrisé du combattant commandés par la Direction générale de l'armement (DGA) le 30 juin dernier.
- Après avoir procédé aux opérations de vérification, la DGA assure la livraison de ces 1 000 premiers drones à l'armée de Terre.
- Cette première dotation de drones à coût maîtrisé est destinée à équiper en priorité les unités qui prendront part à l'exercice ORION 2026. Ils seront également utilisés dans le cadre de la formation et de la préparation opérationnelle des combattants.
- Moins d'une année aura été nécessaire entre le lancement de l'appel d'offres européen en février 2025 et la livraison des 1 000 premiers drones aux forces grâce à une expression de besoin simplifiée s'appuyant sur les échanges entre l'État et

l'Industrie au sein du Pacte drones aériens de défense.

Ouvert aux sociétés européennes, l'appel d'offres a été remporté par la société française Harmattan AI*, devenue depuis la première licorne française de l'industrie de défense. Cette société conçoit et assemble son micro-drone sur le territoire français, en partenariat avec la société française Lynred pour la fourniture des caméras infra-rouge.

D'un poids de 1,8 kg, le drone du combattant a une portée supérieure à deux kilomètres et dispose d'une autonomie en vol de 40 minutes. Doté de systèmes optroniques d'observation, ce drone permet de surveiller ou de reconnaître rapidement de grandes surfaces ou des zones difficiles d'accès, de jour comme de nuit.

La mise en service de 1 000 drones à coût maîtrisé du combattant constitue un atout majeur pour les opérations militaires futures. Elle témoigne de l'engagement continu de la France en faveur de l'innovation et de la modernisation de ses forces armées.

« Je prendrais l'exemple Harmattan AI, société qui n'existait pas il y a 2 ans : avec l'orientation de la DGA, au sein du Pacte drones, elle a su répondre à un appel d'offre allégé, sous très court préavis, pour fournir en 6 mois 1000 drones spécialement conçus dans le cadre de l'exercice Orion qui va débiter dans quelques jours. Cette réactivité doit être finalement notre nouvelle norme. C'est notre nouvelle échelle de temps », a déclaré Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants, le 22 janvier 2026 à Toulon.

*Fondée en 2024, la société française Harmattan AI est une entreprise de technologie spécialisée dans les drones autonomes pilotés par IA (Intelligence Artificielle). Elle produit différents types de drones en intégrant des solutions

d'intelligence artificielle. Elle opère en Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient. Cette société a notamment annoncé en octobre 2025 un partenariat avec l'entreprise ukrainienne Skyeton afin d'améliorer le drone ukrainien Raybird.



Crédits : armée de Terre

Contacts médias

Service de presse de la direction générale de l'armement

Service de presse

dga.presse.fct@def.gouv.fr

09 88 67 21 59

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15